

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 05 mars 2020

Présents : Gilles Couiller, Claude Vignon, Giovanni Caddedu, Virginie Dal Pra, Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Lionel Dusserre, Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux

Délibérations du conseil

→ Présentation du Compte Administratif 2019 du budget Lotissement La Chicoune

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,00 €	0 €
Investissement	0 €	0 €
Report 2018 (fonct.)	23 163,33 €	0 €
Report 2018 (Invest.)	0 €	0 €
Total	23 163,33 €	0 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 sont votés à l'unanimité.

→ Présentation du Budget Primitif 2020 du lotissement La Chicoune :

Fonctionnement	Investissement	Total
103 541 €	0 €	103 541 €

Terrains en cours de vente.

Le Budget Primitif 2020 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.

→ Présentation du Compte Administratif 2019 du budget Eau et Assainissement

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	158 991,02 €	166 804,33 €	7 813,31 €
Investissement	99 971,43 €	305 462,03 €	205 490,60 €
Report 2018 (exploit.)		26 205,88 €	
Report 2018 (Invest.)	199 498,77 €		
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)			
Total	458 461,22 €	498 472,24 €	40 011,02 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2020 du service de l'Eau et Assainissement :**

Exploitation	Investissement	Total
191 660,00 €	106 707,00 €	298 367,00 €

Inscriptions au budget primitif 2020 : renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites, renouvellement des pièces, nettoyage des réservoirs, achèvement du dernier petit tronçon du réseau d'eau potable au hameau des Pélaillons.

Projet de maillage du réseau d'eau potable au hameau des Abisseaux avec la source de l'Adoin et de la Gratte (sous réserve de l'étude préalable).

Le Budget Primitif 2020 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.

→ **Présentation du Compte administratif 2019 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde d'exécution</i>
Fonctionnement	569 621,97 €	564 261,68 €	-5 360,29 €
Investissement	226 111,77 €	551 443,35 €	325 331,58 €
Report 2018 (Fonct.)	0 €	147 774,68 €	
Report 2018 (Invest.)	267 339,06 €	0 €	
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €	
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	25 632,00 €	0 €	
Résultat cumulé Fonctionnement	569 621,97 €	712 036,36 €	142 414,39 €
Résultat cumulé Investissement	519 082,83 €	551 443,35 €	57 992,52 €
TOTAL CUMULE	1 088 704,80 €	1 263 479,71 €	200 406,91 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2020 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
601 785,00€	203 285,00 €	805 070,00 €

Poursuite des restes à réaliser :

- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : Dallage
- Rénovation des façades de l'église (en attente selon les dotations budgétaires)

Inscriptions 2020 en dépenses :

- Programme annuel de travaux de voirie : les 29 km de routes ont encore souffert cet hiver.
- Réfection de la toiture du local à ballons de l'école
- Achat d'un tracteur pour le déneigement (en attente selon les dotations budgétaires)
- Signalétique d'Information Locale
- Renforcement électrique au hameau du Bard

La commune doit poursuivre la rénovation des logements communaux (chéneaux...).

Le Budget Primitif 2020 de la commune est voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Les organisateurs du Festival Vélo Vert ont sollicité la mairie car ils souhaiteraient réaliser un parcours de nuit passant par le chemin de La Pia au pas de St Martin. Les élus estiment qu'il est trop dangereux d'emprunter cet itinéraire de nuit car il se situe à proximité immédiate de la falaise.

La demande pour un parcours de nuit est refusée à l'unanimité. Toutefois les élus sont favorables à un parcours de jour, à condition que les participants respectent les consignes de sécurité éditées par l'organisateur et relayées par les signaleurs en poste à cet endroit le jour J.

→ Dans le cadre de leur projet de mini-réserve, l'école de St Martin souhaiterait déposer une candidature pour une labellisation « Aire Terrestre Educative » (ATE).

Une Aire Terrestre Éducative (ATE) est une zone terrestre de petite taille, gérée de manière participative par des élèves de cycle 3 et constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de préservation de l'environnement par des jeunes publics.

La commune étant propriétaire du terrain où se situe la mini-réserve, il convient au Maire de signer cette convention.

Le conseil approuve cette demande.

→ L'association Valence Sports Orientation souhaite organiser un évènement sportif, comprenant trois courses d'orientation les 13 et 14 juin 2020 à la station nordique d'Herbouilly. Valence Sports Orientation sollicite la mairie pour autoriser cette manifestation sportive située sur la commune ainsi que la mise en place d'une buvette de deuxième groupe durant ces deux jours.

Les élus sont favorables au déroulement de cet évènement, toutefois la buvette devra être réservée exclusivement aux compétiteurs.

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre